

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2011

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels du fonds d'investissement. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers annuels avec le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds, vous pouvez en obtenir un, sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, rue University, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site www.investissementsrenaissance.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placements

Objectif de placement : Le Fonds d'actions internationales Renaissance (Fonds) cherche à procurer une croissance à long terme du capital grâce à son appréciation, et ce, en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres de participation de sociétés étrangères situées en Europe, en Extrême-Orient et sur le littoral du Pacifique.

Stratégies de placement : Le Fonds investit selon une approche ascendante. Les sociétés doivent gagner leur place dans le portefeuille en fonction de leur propre mérite jour après jour. L'analyse repose sur la recherche de titres de sociétés de croissance ayant des caractéristiques telles que : des prix faibles par rapport à leur potentiel de bénéfice en trésorerie à long terme, la possibilité d'une amélioration importante des activités de la société, une solidité financière et des liquidités suffisantes. La répartition par pays n'est pas fixée de façon expresse; elle découle implicitement du panier de titres constituant le portefeuille.

Risque

Le Fonds est un fonds d'actions internationales qui s'adresse aux investisseurs pouvant tolérer un risque de placement moyen.

Résultats d'exploitation

Walter Scott & Partners Limited est le sous-conseiller en valeurs (*sous-conseiller*) du Fonds. Le commentaire qui suit reflète le point de vue du sous-conseiller et présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2011. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

- La valeur liquidative du Fonds est passée de 60 796 \$ au 31 août 2010 à 66 187 \$ au 31 août 2011, en hausse de 9 %. Cette hausse découle des ventes nettes de 4 378 \$ et du rendement positif des placements.
- Le rendement des parts de catégorie A du Fonds a été de 2,0 % pour la période, contre 1,3 % pour l'indice de référence du Fonds, l'indice MSCI EAEO (*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de l'indice de

référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

- Dans sa quête d'occasions visant à augmenter la pondération dans certaines positions, le sous-conseiller pourrait trouver des points d'entrée intéressants dans un nombre restreint de titres. Il n'y a cependant aucune nécessité d'apporter des changements généraux au portefeuille, lequel est bien positionné dans un groupe choisi de titres de croissance de grande qualité bénéficiant d'un bon financement. La qualité supérieure de ces sociétés devrait offrir une certaine protection. De l'avis du sous-conseiller, le portefeuille est aligné sur des sociétés « génératrices d'un taux de croissance composé à long terme », qui ont chacune la capacité de surmonter cette période difficile.
- Si bon nombre des titres japonais du portefeuille ont subi les contrecoups du tremblement de terre et du tsunami survenus au Japon en mars, la plupart ont alors affiché un rendement supérieur à celui du marché japonais, ce qui témoigne de la vigueur de ces sociétés. Ces dernières ont démontré leurs grandes capacités fondées sur une gestion rigoureuse, des bilans solides et des positions avantageuses sur le marché qui leur ont permis de supporter de telles secousses.
- La sélection de titres a été le principal moteur de rendement au cours de la période, l'apport de l'Europe ayant été notable sur une base régionale, à l'exception du Royaume-Uni.
- La structure du portefeuille demeure en grande partie inchangée. Six titres y ont été ajoutés : China Shenhua Energy Company Ltd., KONE OYJ, Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd, Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd, Tenaris SA et Vallourec SA. Quatre positions ont été vendues : Hirose Electric Co., Hutchison Whampoa Ltd., Nobel Biocare Holding AG et Union Tool Co.
- Au sein du portefeuille, le risque de change, comme la répartition par pays et par secteur, est un sous-produit de la sélection des titres. Le sous-conseiller ne définit pas le risque de change par rapport à l'indice de référence.

- Considérant les risques du marché, le sous-conseiller pense qu'il est impératif de suivre de près l'évolution de tous les titres, tout en privilégiant les données fondamentales des sociétés. Les sociétés chefs de file dans leur marché respectif, qui ont des bilans solides et une capacité d'autofinancement sont en mesure de profiter des conditions économiques difficiles au détriment des concurrents moins favorisés. Alors que les affres des contraintes budgétaires endurées par un grand nombre de gouvernements, de sociétés et de particuliers continueront de s'intensifier pour le reste de 2011 et au-delà, les sociétés bien positionnées et solides sur le plan financier devraient continuer à remporter le succès attribuable au leadership.

Événements récents

Normes internationales d'information financière (IFRS)

En janvier 2011, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a modifié l'introduction à la partie I du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité* pour permettre aux sociétés de placement, qui comprennent les fonds d'investissement, de procéder à l'adoption initiale des IFRS au plus tard pour les états financiers des périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Les sociétés de placement qui choisissent de reporter l'adoption initiale peuvent continuer d'appliquer les principes comptables généralement reconnus du Canada (*PCGR du Canada*) existants jusqu'au basculement vers les IFRS.

Le Fonds reporte l'adoption initiale et adoptera les IFRS à compter du 1^{er} septembre 2013. Au 31 août 2011, le gestionnaire a élaboré un plan de conversion en vue de respecter cette date.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et de ses sociétés affiliées, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

Gestion d'actifs CIBC inc., filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds (*GACI* ou *gestionnaire*). GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également ses grossistes pour leurs activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI fournit des capitaux de lancement au Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés de courtage vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à la Banque CIBC comme la division de courtage à escompte Pro investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Services Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés de courtage relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, y compris sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme standardisés) et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., chacune étant une filiale de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi gagner des différentiels à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés (y compris les contrats à terme de gré à gré) au Fonds. Un différentiel correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Le différentiel varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent aussi fournir des biens et des services, autres que l'exécution d'ordres, aux sous-conseillers du portefeuille qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services, payés à même une partie des commissions de courtage, aident les sous-conseillers à l'égard des services de prise de décision en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. En outre, GACI peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les différentiels associés aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être inclus dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes en se fondant sur les directives permanentes données par le Comité d'examen indépendant (CEI) :

- négocier les titres de la Banque CIBC;
- investir dans les titres des émetteurs pour lesquels MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou un autre apparenté agit à titre de preneur ferme au cours du placement de ces titres et pendant la période de 60 jours suivant la conclusion du placement des titres souscrits;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou un autre apparenté, lorsqu'il agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres d'un émetteur avec un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société affiliée du gestionnaire.

Conformément aux directives permanentes, les opérations doivent :

- i) être effectuées sans aucune influence par une entité apparentée au gestionnaire ou à un sous-conseiller et sans égard à toute incidence pertinente pour une entité apparentée au gestionnaire ou à un sous-conseiller, ii) représenter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire et un sous-conseiller, indépendamment de toute question autre que les intérêts du Fonds, iii) être conformes aux politiques et procédures du gestionnaire, et iv) faire en sorte que les résultats obtenus soient justes et raisonnables pour le Fonds. Le gestionnaire est tenu de faire part au CEI de tout manquement aux directives permanentes.

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres que le dépositaire peut détenir. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (*dépositaire*) du Fonds. Les frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les honoraires pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes les 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2011	2010	2009	2008	2007
Actif net au début de la période	4,63 \$	4,70 \$	4,93 \$	5,39 \$	4,65 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des revenus	0,11 \$	0,09 \$	0,12 \$	0,11 \$	0,11 \$
Total des charges	(0,14)	(0,12)	(0,11)	(0,14)	(0,14)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,05)	(0,03)	(0,30)	0,02	1,49
Gains latents (pertes latentes) pour la période	0,16	(0,01)	0,13	(0,48)	(0,59)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,08 \$	(0,07)\$	(0,16)\$	(0,49)\$	0,87 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	4,72 \$	4,63 \$	4,70 \$	4,93 \$	5,39 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2011	2010	2009	2008	2007
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	54 108 \$	52 983 \$	45 403 \$	42 884 \$	88 164 \$
Nombre de parts en circulation⁴	11 456 918	11 439 034	9 666 079	8 702 355	16 350 548
Ratio des frais de gestion⁵	2,81 %	2,69 %	2,67 %	2,67 %	2,67 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	3,29 %	3,24 %	3,49 %	3,02 %	3,20 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 %	0,08 %	0,09 %	0,10 %	0,28 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	7,88 %	11,68 %	19,54 %	13,05 %	121,24 %
Valeur liquidative par part	4,72 \$	4,63 \$	4,70 \$	4,93 \$	5,39 \$

⁴ Données présentées aux 31 août.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2011	2010	2009	2008	2007
Actif net au début de la période	9,59 \$	9,60 \$	9,94 \$	10,73 \$	9,13 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des revenus	0,23 \$	0,20 \$	0,24 \$	0,22 \$	0,24 \$
Total des charges	(0,14)	(0,12)	(0,11)	(0,14)	(0,14)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,12)	(0,05)	(0,61)	0,04	2,96
Gains latents (pertes latentes) pour la période	0,18	(0,06)	2,01	(0,96)	(0,27)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,15 \$	(0,03)\$	1,53 \$	(0,84)\$	2,79 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	9,92 \$	9,59 \$	9,60 \$	9,94 \$	10,73 \$

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2011	2010	2009	2008	2007
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	11 460 \$	7 813 \$	4 703 \$	571 \$	587 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 155 598	814 492	489 931	57 512	54 711
Ratio des frais de gestion⁵	1,36 %	1,35 %	1,33 %	1,34 %	1,35 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	1,52 %	1,50 %	1,61 %	1,46 %	1,79 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 %	0,08 %	0,09 %	0,10 %	0,28 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	7,88 %	11,68 %	19,54 %	13,05 %	121,24 %
Valeur liquidative par part	9,92 \$	9,59 \$	9,60 \$	9,94 \$	10,73 \$

⁴ Données présentées aux 31 août.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2011 ^a
Actif net au début de la période	5,90 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des revenus	0,13 \$
Total des charges	–
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,09)
Gains latents (pertes latentes) pour la période	(0,31)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,27)\$
Distributions :	
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$
Des dividendes	–
Des gains en capital	–
Remboursement de capital	–
Total des distributions³	– \$
Actif net à la fin de la période	5,74 \$

^a Données présentées pour la période du 20 octobre 2010 au 31 août 2011.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2011 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	619 \$
Nombre de parts en circulation⁴	107 864
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %*
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,15 %*
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	7,88 %
Valeur liquidative par part	5,74 \$

^a Données présentées pour la période du 20 octobre 2010 au 31 août 2011.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ Données présentées aux 31 août.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil en placement ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Ces frais sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative par catégorie du Fonds, et sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2011, avant renoncations des frais de gestion et charges prises en charge. GACI facture des frais de gestion directement aux porteurs de parts de catégorie O, ou selon leurs instructions, ou encore aux courtiers et aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts de catégorie O.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	45,56 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	54,44 %	100,00 %

Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des placements seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories résulte surtout des écarts dans les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

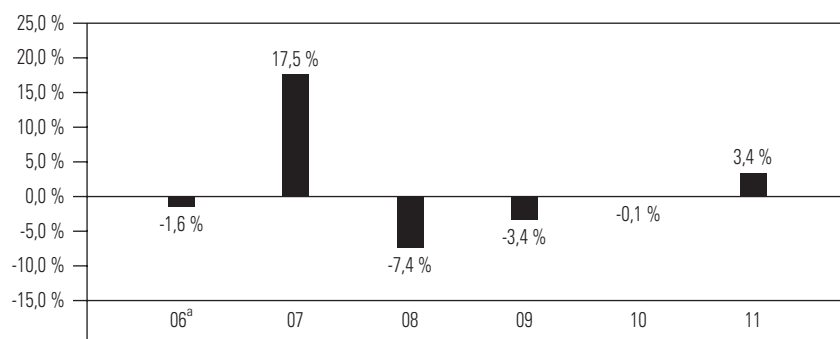
Parts de catégorie A



^aLe rendement couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice indiqué.

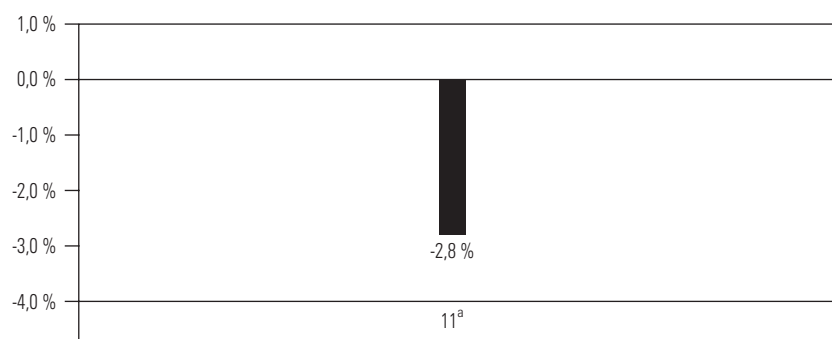
^bLe rendement de 2006 couvre la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

Parts de catégorie F



^aLe rendement de 2006 couvre la période du 16 mai 2006 au 31 août 2006.

Parts de catégorie O



^aLe rendement de 2011 couvre la période du 20 octobre 2010 au 31 août 2011.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement total composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2011. Le rendement total composé annuel est également comparé avec l'indice (les indices) de référence du Fonds.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans* ou activités*
Parts de catégorie A	2,0 %	-1,4 %	0,3 %	1,0 %
Indice MSCI EAEO	1,3 %	-5,1 %	-3,5 %	0,7 %
Parts de catégorie F (Date de début des activités – 16 mai 2006)	3,4 %	-0,1 %	1,7 %	1,3 %
Indice MSCI EAEO	1,3 %	-5,1 %	-3,5 %	-2,9 %
Parts de catégorie O (Date de début des activités – 20 octobre 2010)				-2,8 %
Indice MSCI EAEO				-0,9 %

*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement total composé annuel depuis le début des activités.

L'indice MSCI EAEO est un indice libre ajusté en fonction de la capitalisation boursière, composé de titres de sociétés de 21 pays à économie de marché d'Europe, d'Australie et d'Extrême-Orient.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son ou ses indices de référence est présentée dans les *Résultats d'exploitation*.

Sommaire du portefeuille de placements (au 31 août 2011)

Le sommaire du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau ci-dessous présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Japon	27,97	SGS SA, actions nominatives	2,73
Royaume-Uni	17,59	Novo Nordisk A/S, série B	2,66
Autres pays	13,26	Fanuc Ltd.	2,59
Hong Kong	9,07	Industria de Diseño Textil SA	2,51
Suisse	7,41	Nestlé SA, actions nominatives, série B	2,49
Australie	7,19	BG Group PLC	2,47
France	7,15	Daito Trust Construction Co. Ltd.	2,33
Allemagne	4,43	Adidas-Salomon AG	2,32
Danemark	2,66	CLP Holdings Ltd.	2,29
Espagne	2,51	Reckitt Benckiser Group PLC	2,24
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,10	China Mobile Ltd.	2,23
Autres actifs, moins les passifs	-0,34	Canon Inc.	2,22
		CNOOC Ltd.	2,22
		Essilor International SA	2,19
		Novartis AG, actions nominatives	2,19
		Danone	2,13
		Centrica PLC	2,11
		SAP AG	2,11
		INPEX CORP.	2,06
		Shin-Etsu Chemicals Co. Ltd.	2,06
		Cochlear Ltd.	2,05
		Keyence Corp.	2,03
		L'Oréal SA	2,02
		Tesco PLC	2,01
		Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd.	1,97

Cette page est intentionnellement laissée en blanc.

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes. Nous ne nous considérons pas tenus de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, de faits récents ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et nous rejetons toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, rue University, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*). Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissances.ca ou parlez-en à votre conseiller.

^{MD}Investissements Renaissance est une marque déposée de Gestion d'actifs CIBC inc.
Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.

02410F (201108)

